

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité -Justice

Ministère de l'Équipement et des Transports

Visa
DGLTEJO

052



arrêté n° portant désignation de l'Administration
Météorologique

Le Ministre de l'Équipement et des Transports,

Vu le décret n° 157 – 2007 du 06/09/2007 relatif aux attributions du Premier
Ministre et des Ministres ;

Vu le décret n°94-2009 du 11 Août 2009 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°196 -2010 du 16 décembre 2010 portant nomination de certains
membres du Gouvernements ;

Vu Le décret n° 046/2010 du 06 avril 2010 fixant les attributions du Ministre de
L'Équipement et des Transports et l'Organisation de l'Administration
Centrale de son département ;

Vu Le décret N° 140/2006 du 14 décembre 2006 portant création de l'Office National
de la Météorologie ;

Vu l'Annexe III de la convention relative à l'aviation civile internationale signée à
Chicago le 7 décembre 1944.

Arrête :

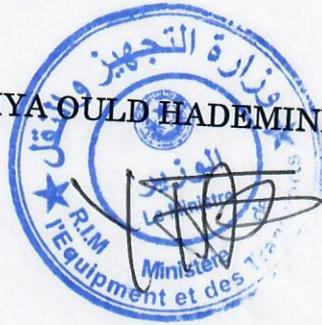
Article 1 : l'Office National de la Météorologie est désigné « Administration
Météorologique », conformément à l'annexe III relative à l'assistance météorologique
à la navigation aérienne.

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et des Transports,
le Directeur Général de l'Office National de la Météorologie et le Directeur Général
de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile sont chargés chacun en ce qui le concerne

de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Nouakchott, le... 30 JAN. 2011

YAHYA OULD HADEMINE



Ampliations :

MSG/PR	2
SGG	2
MET	2
MF	2
DGL	2
IGE	2
ONM	2
OACI	2
SAM	2
ANAC	2
ASECNA	2
J.O	2
ARCHIVES	2

